Forêt domaniale d'Agre (82) - parcelles 45 - 46 - 111 - 134 - 35,15 hectares

Référence externe
ds 8135670

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
09-11-2022 15:43:50

Région administrative
Occitanie

Pourcentage de financement
0%

Statut
QUALIFIÉ

Total des crédits potentiels
5 534

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
12-01-2026 12:06:40

Type
Projet individuel

Créé le
16-03-2022 17:58:24

Description succincte
Les parcelles 45 - 46 - 111 initialement couvertes par une futaie adulte de chênes pédonculés ont témoigné d'un dépérissement intense (lié à un cumul de facteurs principalement d'origine abiotiques) depuis 2019. Depuis 2021, un projet de reconstitution de ces parcelle a été validé par introduction de Chêne sessile (provenance Gascogne) avec introduction d'îlots d'avenir composés de Chênes chevelus, chênes pubescents et Chêne de Hongrie. La parcelle 134 qui était couverte par un peuplement de Pins laricio de Corse dépérissant a été reconstituée par un mélange de Pins maritime et Pins à encens.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	4 286,70
Stockage produits	356,30
Substitution	891,10